



14ème législature

Question N° : 102593	De M. Laurent Furst (Les Républicains - Bas-Rhin)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Éducation nationale
Rubrique > enseignement secondaire	Tête d'analyse > brevet des collèges	Analyse > activités physiques et sportives. perspectives.
Question publiée au JO le : 14/02/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Laurent Furst attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la place qu'occupe l'éducation physique et sportive au sein des établissements scolaires de cycle 3 et le fait que cette discipline n'est plus prise en compte au sein des modalités d'évaluation permettant d'obtenir le diplôme national du brevet. La pratique d'une activité sportive est fondamentale pour l'éducation des adolescents en ce qu'elle leur permet de prendre confiance en eux, d'acquérir autonomie et esprit d'entraide mais aussi de se maintenir en bonne santé. Par ailleurs elle aide à réduire les inégalités sociales en permettant à tous d'exercer une activité sportive et aide certains élèves en difficulté à réussir leur scolarité. Cependant, le nouveau programme rédigé par le CSP et fixé par l'arrêté du 9 novembre 2015 ne mentionne pas ce qui doit être appris au cours de l'année scolaire et laisse les équipes pédagogiques fixer un programme qui variera d'un établissement à l'autre au risque de renforcer les inégalités que l'EPS tente pourtant d'atténuer. Enfin depuis la réforme du collège et l'arrêté du 31 décembre 2015 modifiant les modalités d'attribution du diplôme national du brevet, cette discipline n'est plus prise en compte pour l'obtention de l'examen ce qui tend à inquiéter les enseignants d'EPS qui craignent de voir par là une dévalorisation de leur matière. Ainsi il souhaite connaître sa position quant aux inquiétudes des professeurs d'éducation physique et sportive suite aux modifications apportées à leur discipline.